

N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

Girardville, le 18 juillet 2017

Séance ajournée du conseil de la Municipalité de Girardville tenue le 18 juillet 2017, à dix-huit heures trente (18:30 hrs), au lieu ordinaire de la susdite municipalité au 180 rue Principale, Girardville, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents à l'ouverture de cette séance, madame Julie St-Gelais, conseillère, messieurs Gaston Dufour, Michaël Audet et Vital Doucet, conseillers.

Sont absents à l'ouverture de cette séance, madame Claudette Martel, conseillère et monsieur Serge Boivin, conseiller.

Réunis sous la présidence de monsieur Michel Perreault, maire.

Est aussi présent monsieur Denis Desmeules, directeur général et secrétaire trésorier.

2017-175

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03-07-2017

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Vital Doucet, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit rouverte à 18:30 heures la séance ajournée du 3 juillet 2017.

2017-176

FONDS RURALITÉ 2017

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michaël Audet, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soient effectués les dons, subventions ou commandites suivants :

Organisme	Description	Montant
Fonds de la ruralité		
GLS	Projet # 12 (kit canicross)	210.00 \$
Journée de la culture	Projet # 13 (Soirée folklorique)	1,000.00 \$
	Total:	1,210.00 \$

2017-177

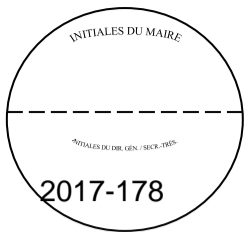
FONDS CDE SECTEUR GEANT - LES PRODUITS CHEZ-NOUS EN HAUT

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie St-Gelais, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE le conseil appuie le projet # CDE-GEANT-CA-2017-03-03 présenté par Les produits Chez-Nous en Haut à la Corporation de Développement Économique Du Secteur GEANT;

QUE le conseil accepte de versé pour l'année 2017 le solde résiduel de 2,500 \$ provenant de la contribution initiale au fonds de 25,000 \$ pour la municipalité de Girardville; et,

QUE le conseil accepte d'approprier à même le surplus accumulé un montant supplémentaire pour augmenter sa participation au fonds de 9,500 \$ (5,000 \$ pour 2017 et 4,500 \$ pour 2018) dans la mesure où la Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales y contribue pour autant.



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

TAXE D'ACCISE - TECQ - PRÉSENTATION PROGRAMMATION PARTIELLE RÉVISÉE

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gaston Dufour, conseiller, APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

2017-179

DEMANDE DE SOUMISSION PUBLIQUE - AJOUT D'UN SYSTÈME DE DÉPHOSPHATATION À LA STATION D'ÉPURATION

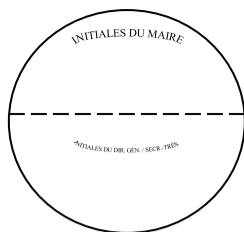
IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Vital Doucet, conseiller, APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QU'un appel d'offre public soit lancé sur SÉAO et dans un journal, pour l'intégration d'équipements de déphosphatation à la station d'épuration, le tout selon le devis préparé par WSP dans le cadre du programme FEPTU.

2017-180

CORRECTION RÉOLUTION # 2017-149 - APPROPRIATION SURPLUS ACCUMULÉ (100,000 \$) - RECONSTRUCTION TROTTOIR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michaël Audet, conseiller, APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :



**PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)**

N° de résolution
ou annotation

2017-181

QUE soit amendée la résolution # 2017-149 pour y ajouter le texte suivant :

QUE soit approprié un montant de 100,000 \$ à même le surplus accumulé non-affecté pour pourvoir au paiement de la présente dépense d'investissement.

ADJUDICATION - CONTRAT ASPHALTE

CONSIDÉRANT QUE des soumissions sur invitations ont été demandées, pour le pavage à l'enrobé bitumineux;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été ouvertes publiquement par Denis Desmeules, directeur général, lundi le 17 juillet 2017, à 14 :00 heures, en présences des témoins suivants : M. Pascal Aubé, opérateur en eau et M. Christian Dufour, manoeuvre aux travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE le résultat de l'ouverture des soumissions conformes est le suivant :

Nom des soumissionnaires	Montant (Taxes incluses)
Asphalte Dallaire et St-Pierre Inc	40 241.25 \$

EN CONSÉQUENCE :

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie St-Gelais, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE la soumission de «Asphalte Dallaire et St-Pierre inc» soit retenue; et,

QU'une quantité de 375 t.m. soit posée, pour un montant total de \$ 75,452.34 taxes incluses (375 t.m. à 175\$ plus taxes) pour le pavage à l'enrobé bitumineux dans le rang St-Joseph Nord.

2017-182

DIRECTIVE DE CHAGEMENT - PORTE - STATION DE POMPAGE

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gaston Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QU'il soit acceptée de remplacer la porte de garage de la station de pompage du village pour une porte neuve dans la cadre du projet de modernisation du système de production d'eau potable, occasionnant des coûts supplémentaire de 1,700.00 \$ non-admissbile à la subvention du programme FEPTU.

2017-183

MC SANTÉ - ACTIVITÉ BANG

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Vital Doucet, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

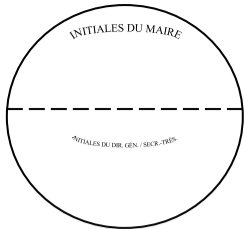
QUE la municipalité accepte de poursuivre les activités B.A.N.G., à raison de 2 heures par soir pour 2 soirs par semaine, avec un animateur rémunéré au taux horaire de 13.00 \$.

2017-184

MC SANTÉ - PROGRAMMATION COMMUNE EN LOISIR - SECTEUR GÉANT

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michaël Audet, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE la municipalité accepte de participer à la programmation commune en loisirs du secteur GEANT pour un montant maximal de 1,080.00 \$ sur un total du 6,800.00 \$ si toutes les municipalités participent, pour deux parutions par année.



**PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)**

DÉPART DE M. MICHAEL AUDET, CONSEILLER À 20:05 HEURES

N° de résolution
ou annotation

2017-185

**ACCEPTATION PROPOSITION - INSPECTION RÉSEAU - PLAN
D'INTERVENTION**

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie St-Gelais, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE le conseil accepte de retenir une firme pour l'inspection :

- Inspection d'environ 2200 m.l. de conduites d'égout sanitaire (environ 25% des conduites)
- Inspection d'environ 400 m.l. de conduites d'égout pluvial (environ 15% des conduites)

QUE soit accepté le coût estimé: Mob/Démob 500\$ Gîte et couvert 500\$
Inspection 4\$/m.l. = 9,800 \$ (approx.).

2017-186

**TRANSFERT D'ÉQUIPEMENTS À LA TOUR DE GIRARDVILLE - PARTAGE DE
COÛTS**

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gaston Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit accepté de payer 50 % du coût de transfert des équipements de radio
communication dans le bâtiment de la tour de cellulaire de Girardville, au montant
pour la municipalité de 689.01 \$ plus taxes (Soumission d'Orizon Mobile de
1,378.02 \$).

2017-187

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Vital Doucet, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit levée la présente séance à 20:45 heures.

Michel Perreault
Maire

Denis Desmeules
Directeur général et secrétaire
trésorier

*J'atteste que la signature du présent procès-verbal
équivalut à la signature par moi de toutes les
résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2)
du Code municipal.*